



## Procédure pour obtenir des cartes de membre électroniques

*Outil pour les exécutifs de syndicats et les délégué-es syndicaux*

### Cartes de membre électroniques

Un syndicat qui désire adhérer à des cartes de membre électroniques doit formuler sa demande auprès du conseiller syndical de fédération. Le conseiller syndical de fédération fera les démarches nécessaires auprès de la personne conseillère syndicale du SAMVR ou de la syndicalisation, selon le cas.

Le responsable syndical sera guidé dans sa démarche. On lui indiquera les documents devant être fournis, tel que la liste complète de tous les salarié-es ayant un lien d'emploi, le support pour fournir cette liste ainsi que toutes les autres modalités.

Une fois toutes les vérifications nécessaires faites, un lien électronique personnalisé pour votre syndicat vous sera acheminé. Il s'agit d'une démarche simple et rapide.

Le CSN fournira un lien électronique pour chaque accréditation du syndicat. Ce nouvel outil permettra de faire la mise à jour des cartes en quelques clics et fera gagner du temps à tous.

### Que faire avec le fameux lien électronique ?

Ce lien peut être utilisé de plusieurs façons, voici quelques exemples :

- Envoi du lien par courriel, Messenger ou texto aux membres. Le salarié signe sa carte électroniquement, l'envoie et elle est automatiquement reçue par la partie syndicale.
- Diffusion du lien sur le site web ou la page Facebook du syndicat.
- Tournée d'un délégué syndical qui fait signer les membres directement sur son cellulaire ou sa tablette.
- Affichage d'un code QR où chaque membre obtient l'accès direct à la signature de sa carte d'adhésion. Certains syndicats l'ont affiché sur les babillards syndicaux, en ont fait des affiches ou l'affichent à l'entrée des assemblées générales.

### Conservation des cartes

La carte d'adhésion électronique signée est envoyée au service de la syndicalisation de la CSN. Il est possible de demander une liste Excel pour le suivi des cartes, vous n'avez qu'à convenir de la procédure et de la fréquence de transmission des listes au moment où vous faites faire le lien électronique.

Pour entreposer les cartes de papier, le service de syndicalisation à Montréal et à Québec, ainsi que les conseils centraux en région, possèdent des coffres-forts spécifiquement pour la conservation des cartes assurant une protection contre le feu et le vol.